



Prix pour les municipalités Appel à candidatures

La 3^e édition du concours pour le Prix Dosta!-Congrès pour les Municipalités est désormais ouverte.

Suite au succès rencontré lors des précédentes éditions (2007 et 2009), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'associe une fois de plus à la campagne Dosta ! dans le cadre de ces constants efforts pour renforcer le rôle des collectivités locales en matière d'accueil et de protection des droits des Roms et des Gens du voyage.

Le « Prix Dosta!-Congrès pour les municipalités » récompense trois municipalités des Etats membres du Conseil de l'Europe qui ont mis en œuvre des initiatives créatives et innovantes propres à assurer de façon effective l'intégration sur le long terme des communautés roms ou de Gens du voyage présentes sur leur territoire tout en respectant la diversité de ces communautés, et en assurant une participation active de ces populations à la vie démocratique.

Les trois meilleurs projets se verront remettre le «Prix Dosta!-Congrès pour les municipalités» au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la 20^e Session plénière du Congrès, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en mars 2011.

Conditions d'admissibilité

Le concours est ouvert aux municipalités/collectivités locales des Etats membres du Conseil de l'Europe ayant mené des projets en faveur des Roms et/ou des Gens du voyage¹, que ce soit des populations nationales ou relevant de migrations plus récentes.

Critères de participation

Les collectivités locales doivent être les principales parties prenantes de l'initiative et doivent être un des principaux contributeurs au projet. Les projets doivent être novateurs dans leur domaine d'action ; en tant qu'exemples de bonnes pratiques, ils doivent également être généralisables pour pouvoir être mis en œuvre par d'autres municipalités.

En outre, les projets ou initiatives soumis doivent remplir au minimum deux des critères suivants :

¹ L'expression « Roms et Gens du voyage » utilisée dans les textes du Conseil de l'Europe désigne les Roms, les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans), les Gens du voyage et les groupes de population apparentés en Europe, et vise à englober la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes ».

- amélioration de l'accès effectif des Roms aux droits sociaux (logement, emploi, éducation, santé);
- promotion du dialogue interculturel et interethnique ;
- promotion de la diversité dans la vie collective ;
- promotion d'une participation démocratique active ;
- sensibilisation du public aux droits et à la culture des Roms, afin de lutter contre les stéréotypes et les préjugés envers eux (par le biais des médias, des systèmes et institutions éducatives, et des collectivités locales).

Quand et comment s'inscrire ?

Les candidatures doivent être soumises, par le biais du formulaire officiel téléchargeable en français et en anglais sur les sites web de la campagne Dosta ! (www.dosta.org) et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (http://www.coe.int/t/congress/files/themes/dosta/default_en.asp) à compter du **16 août 2010**, auquel il conviendra de joindre :

- des documents attestant de l'allocation de moyens budgétaires par la collectivité locale;
- des preuves de la participation active de la communauté rom (ou Gens du voyage).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 novembre 2010.

Les formulaires de candidature peuvent être envoyés par voie postale à

Eleni Tsetsekou
Division des Roms et des Gens du Voyage
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex, France

ou par courrier électronique à :

Eleni Tsetsekou
Division des Roms et des Gens du voyage
e-mail : eleni.tsetsekou@coe.int

Copie à :

Dolores Rios Turón
Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux
e-mail : dolores.rios@coe.int

Jury

La présélection des projets/initiatives présentés sera effectuée par la Division des Roms et des Gens du Voyage, en coopération avec le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et le Forum européen des Roms et des Gens du voyage basé à Strasbourg. Des vérifications *in situ* des projets présélectionnés sont également prévus.

Les lauréats du Prix seront ensuite désignés par un jury international composé de personnalités responsables des questions relatives aux Roms et Gens du Voyage, ainsi que de représentants de la population rom. **La cérémonie de remise du Prix aura lieu en mars 2011.**